

DECRET N° 2016-475 du 11 Août 2016

portant nomination du Directeur Général de
la Société Nationale de Commercialisation des
Produits Pétroliers (SONACOP).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Sur proposition du Ministre de l'Industrie, du Commerce et l'Artisanat ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du mercredi 25 mai 2016,

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Idrissou BIO GOUNOU SINA est nommé Directeur Général de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP).

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment celles du décret n°2014-735 du 03 décembre 2014, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 11 Août 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Ministre de l'Industrie, du Commerce
et de l'Artisanat,



Lazare M. SEHOUE TO